



Vente appartement en usufruit

Par **alexdelacroix**, le **21/12/2017** à **11:12**

Bonjour,

Nous sommes trois frères nus-proprétaires d'un appartement où notre mère est usufruitière. Suite à son départ en maison de retraite l'appartement est maintenant vide et nous voudrions le vendre. Quelle est la procédure et comment répartir la somme récupérée par la vente.

Merci de votre aide.
Alexandre

Par **youris**, le **21/12/2017** à **17:10**

Bonjour,

si vous voulez vendre la pleine propriété du bien, il faut l'accord des nus-proprétaires et de l'usufruitière.

la répartition du prix de vente se fait la propriété de chacun dans le bien.

la valeur de l'usufruit est fonction de l'âge de son titulaire.

salutations

Par **alexdelacroix**, le **03/01/2018** à **12:00**

Merci.